



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2019

Ordre du jour :

1. 7500 7501 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2020
 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2019-2023
 Rapporteur : Monsieur Yves Cruchten

 - Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'État
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport

2. 7466 Projet de loi portant
 1° modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
 2° modification de la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune (« Vermögensteuergesetz ») ;
 3° modification de la loi d'adaptation fiscale modifiée du 16 octobre 1934 (« Steueranpassungsgesetz ») ;
 4° modification de la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (« Abgabenordnung ») ;
 en vue de transposer la directive (UE) 2017/952 du Conseil du 29 mai 2017 modifiant la directive (UE) 2016/1164 en ce qui concerne les dispositifs hybrides faisant intervenir des pays tiers
 Rapporteur : Monsieur André Bauler

 - Présentation et adoption d'un projet de rapport

3. Divers

*

Présents : Mme Diane Adehm remplaçant M. Michel Wolter, M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Alex Bodry, M. Sven Clement, M. Yves Cruchten, M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, Mme Martine Hansen, M. Marc Hansen remplaçant Mme Josée Lorsché, Mme Carole Hartmann remplaçant M. Eugène Berger, M. Charles Margue remplaçant M. François Benoy, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth

M. Carlo Fassbinder, Directeur de la Fiscalité (Ministère des Finances)
(pour le point 2)

M. Matthieu Gonner, du Ministère des Finances (pour le point 2)

Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. François Benoy, M. Eugène Berger, Mme Josée Lorsché, M. Roy Reding, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter

*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

*

1. **7500** **Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État**
7501 **pour l'exercice 2020**
Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la
période 2019-2023
Rapporteur : Monsieur Yves Cruchten
 - **Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'État**
 - **Présentation et adoption d'un projet de rapport**

Le rapporteur présente les points saillants de son projet de rapport.

Il revient plus en détail sur la recommandation suivante figurant à la page 77 de son rapport :

« La COFIBU suggère, au niveau de l'administration de la Chambre des Députés, de prévoir davantage de moyens pour mener une évaluation ex-post plus rigoureuse et systématique des politiques mises en œuvre par l'exécutif en collaboration avec la Cour des comptes. Cette démarche ira de pair avec l'engagement de personnel hautement qualifié. ».

Il propose de rédiger une résolution en faveur d'un suivi des recommandations figurant dans le rapport portant sur la loi budgétaire précédente. Elle prévoira également que la Chambre des Députés se dote progressivement des moyens nécessaires afin d'engager du personnel hautement qualifié auprès de l'Administration parlementaire censé mener une évaluation systématique des politiques mises en œuvre au niveau national et vérifier que ces dernières sont en ligne avec les objectifs définis au moment de leur mise en place. Finalement, la résolution portera également sur un suivi plus poussé des motions votées par la Chambre des Députés par le biais de la mise en place d'un « registre des motions » permettant de classer les motions par thème.

Les membres de la Commission remercient le rapporteur du travail accompli.

Mme Martine Hansen salue la mise en place d'un « registre des motions ».

M. Alex Bodry signale que l'instauration d'une « cellule d'évaluation » des politiques mises en œuvre par l'exécutif est déjà planifiée par la Chambre des Députés qui dispose actuellement d'un budget à cet effet. Il rappelle qu'il existe une liste des motions en cours, mais constate que le suivi politique de ces motions n'est pas assuré par la Chambre des Députés.

M. Gast Gibéryen regrette que les rapports sur les lois budgétaires soient trop peu évoqués dans le public. Il signale que, comme de coutume, il votera contre le rapport.

M. Sven Clement indique qu'il peut, en grande partie, partager les recommandations figurant dans le rapport, mais que, selon lui, les mesures de leur concrétisation font défaut. Pour cette raison, il s'abstiendra au moment du vote du projet de rapport. Il s'exprime ensuite en faveur d'un suivi budgétaire plus précis au cours de l'année.

M. Charles Margue signale que son groupe politique approuve le contenu du projet de rapport.

M. Guy Arendt fait de même au nom de son groupe politique.

M. André Bauler déclare s'être également exprimé en faveur d'un suivi des politiques gouvernementales dans son rapport portant sur la loi budgétaire 2019.

Le rapporteur remercie les membres de la Commission. Il propose de leur envoyer le texte d'un projet de résolution.

Le projet de rapport est adopté par 7 voix pour, 1 abstention (M. Clement) et 5 voix contre (Mme Adehm, Mme Hansen, M. Gibéryen, M. Mosar, M. Roth).

- 2. 7466 Projet de loi portant**
1° modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu ;
2° modification de la loi modifiée du 16 octobre 1934 concernant l'impôt sur la fortune (« Vermögensteuergesetz ») ;
3° modification de la loi d'adaptation fiscale modifiée du 16 octobre 1934 (« Steueranpassungsgesetz ») ;
4° modification de la loi générale des impôts modifiée du 22 mai 1931 (« Abgabenordnung ») ;
en vue de transposer la directive (UE) 2017/952 du Conseil du 29 mai 2017 modifiant la directive (UE) 2016/1164 en ce qui concerne les dispositifs hybrides faisant intervenir des pays tiers

Le rapporteur présente très brièvement son projet de rapport.

M. Mosar déplore l'organisation des travaux portant sur le présent projet de loi. La convocation très tardive de la réunion du jeudi 12 décembre 2019 ne lui a pas permis, en raison d'autres engagements, d'y assister, alors qu'il est en charge du suivi de ce projet de loi au sein de son groupe politique. Il signale qu'en raison des délais rapprochés, il formulera ses critiques en séance plénière. Pour ces raisons, son groupe politique s'abstient lors du vote du projet de rapport.

Le projet de rapport est adopté par 8 voix pour et 5 abstentions (Mme Adehm, Mme Hansen, M. Gibéryen, M. Mosar, M. Roth).

3. Divers

Monsieur le Président annonce la tenue d'une réunion de la Commission le lundi 16 décembre 2019 (9:30 heures) en présence du ministre des Finances au sujet de l'évolution des ventes de carburant en 2020 et des accises y afférentes. Cette réunion donne suite à la motion déposée à ce sujet en séance plénière cette semaine.

Luxembourg, le 13 décembre 2019

La Secrétaire-administrateur,
Caroline Guezennec

Le Président de la Commission des Finances et du
Budget,
André Bauler